



Charte sanitaire clientèle contre la covid-19

Chers clients,

Suite aux annonces du gouvernement et à la publication du décret du 20/07/2021, un **pass sanitaire** doit être obligatoirement présenté une seule fois à l'arrivée au camping pour chacun des participants du séjour de plus de 18 ans. Dès lors, vous pourrez circuler librement dans tout le camping et profiter de toutes les infrastructures et services :

- Accéder aux piscines et toboggans
- Participer aux spectacles et animations
- Entrer au bar, snack et au restaurant

Ce « pass sanitaire » est représenté par un parcours vaccinal complet ou 1 test PCR / antigénique de moins de 48h ou une attestation de rétablissement ou un test positif de + 11 jours et de – de 6 mois.

Pour les enfants de moins de 18 ans, ce pass n'est pas nécessaire.

Sachez que toutes nos équipes sont prêtes pour réunir les meilleures conditions pour vous accueillir dans le respect des règles sanitaires édictées par le Gouvernement.

Nous communiquerons ultérieurement si des informations complémentaires nous parviennent.

La sécurité et la santé de nos clients et collaborateurs sont notre priorité avant tout. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un certain nombre de procédures, que vous trouverez ci-dessous, afin de respecter les différents gestes barrières et de distanciation.

La charte sanitaire établie par la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air, nous a servi de base. Elle est mise à jour régulièrement selon les exigences et recommandations gouvernementales. Nous adaptons nos procédures au fur et à mesure des mises à jour.

- Rappel des règles élémentaires et des gestes barrières :

- **Réception:** toutes les démarches d'enregistrements pourront et devront aux maximum être réalisées avant l'arrivée : Caution - VAD, encaissement des taxes et séjours, suppléments et autres ... Dans cet esprit, il est impératif que tous les clients prennent contact avec la réception avant d'arriver (04.94.55.20.20) : certains vacanciers seront directement contactés par nos services à partir du moment où nous sommes en possession de leurs coordonnées.

Les arrivées clients s'effectueront en respectant les gestes barrières, une file d'attente distanciée sera organisée si besoin à l'entrée du Parc. Une seule personne par famille pour l'enregistrement à la réception (sauf famille monoparentale).

- **Préventions :** distributeur de gel à l'entrée de la réception, plexiglas de protection et distributeur de gel à chaque poste de réceptionniste, marquage au sol, sens unique de circulation.

L'accès se fera obligatoirement avec un masque (non fourni) et désinfection au gel hydro-alcoolique à disposition. Pas plus de deux personnes au comptoir de la réception en respectant les sens de circulation.

- **Hébergement :** arrivées généralement prévues à partir de 17h. Toutefois, nous mettons en place un système d'arrivées continues tout au long de la journée dans la mesure où les hébergements seront disponibles plus tôt.

Entre chaque séjour, les hébergements seront nettoyés puis désinfectés avec dépôt de kit de protection literie sous blister à l'arrivée.

- **Parc Aquatique** : Passage obligatoire aux pédiluves, douche obligatoire, fermetures éventuelles des bassins pendant les périodes de désinfection. Mise en place d'un sens de circulation, avec différenciation du point d'entrée et de sortie. Gel hydro-alcoolique à disposition, affichages de sensibilisation aux gestes barrières. Mise à disposition des baignoires. Toutes les consignes ainsi que les règles à respecter sont affichées à l'entrée de la piscine.
- **Local poubelles** : Distributeur de gel hydro-alcoolique sur place, désinfection des poignées 2 fois par jour.
- **Aires de jeux** :
Tennis : réservation obligatoire [par téléphone](#) à l'accueil
Terrain de boules, badminton, ping-pong ouverts dès à présent en respectant les gestes barrières, la distanciation sociale et les recommandations sanitaires pour chaque discipline (un contre un, chacun ses balles...).
- **Salle de fitness** : Ouverture à partir du 09 juin 2021 (jauge à respecter 12 pers max) et en respectant un espacement de 2 mètres entre chaque utilisateur.
- **Sanitaires**: jauge à respecter, sens de circulation, gel hydro-alcoolique, nettoyage et désinfection quotidiens
- **Augmentation de la fréquence de nettoyage des espaces communs.**
- **Supérette**: Jauge à respecter, 8m² par pers, sens de circulation, gel désinfection, respect des gestes barrière... le paiement par CB (sans contact) est recommandé, un affichage est mis en place pour le rappel du protocole sanitaire .
- **Restaurant – Snack – Bar** :
Les restaurants et débits de boissons des campings peuvent à nouveau accueillir du public entre 6h00 et 23h00. jauge à -50%, 8m² par personne en intérieur, et jauge maximale en extérieur, service en terrasse, groupe 6 pers max, masque obligatoire à l'intérieur des locaux.
- **Gel hydro-alcoolique mis à la disposition des clients** : installation de stations aux entrées principales et dans les zones-clés où la fréquentation est plus importante par exemple...
- **Animations** : reprise des activités en extérieur (réveil musculaire, tournois divers, aquagym), mini – jeux et quizz. Toujours dans le respect des gestes barrières, la distanciation sociale et les recommandations sanitaires pour chaque discipline.
- **Visiteurs** : les visiteurs pourront être autorisés sous conditions :

prévenir la réception au moins 2 jours à l'avance
respecter les règles édictées ci-dessus
maximum 4 personnes

